REPUBLIQUE FRANÇAISE -- DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

ELECTIONS LEGISLATIVES

Scrutin du 18 Novembre 1962

Première Circonscription

Rassemblement Démocratique



Chères Concitoyennes,

Chers Concitoyens,

Mes chers amis,

Me voici à nouveau candidat dans la première circonscription de la Dordogne. En novembre 1958, vous m'avez, **à une écrasante majorité,** chargé de vous représenter à l'Assemblée Nationale. Malgré les difficultés, les péripéties, les désillusions, je me suis efforcé, en toutes circonstances, de remplir de mon mieux le mandat que vous m'aviez remis.

La **confiance** que vous n'avez cessé de me témoigner a été pour moi un précieux réconfort et un puissant encouragement. Dans le **climat d'amitié** que je me suis efforcé de créer dans notre circonscription, je vais m'entretenir avec vous de l'action personnelle que j'ai menée depuis quatre ans, contre vents et marées, et du programme sur lequel seront axés mes efforts.

BILAN DE L'ACTIVITE PARLEMENTAIRE

— 24 interventions à la tribune de l'Assemblée Nationale

Le **25 juin 1959** dans la discussion du projet de Loi de programme relatif à l'équipement agricole;
Le **30 juin 1959** dans la discussion du projet de Loi de programme relatif à l'équipement économique général;
Le **23 novembre 1959** dans la discussion du budget de la construction;
Le **23 novembre 1959** dans la discussion du budget de l'agriculture;
Le **2 décembre 1959** dans la discussion du projet de loi modifiant l'article 315 du Code général des impôts;
Le **10 décembre 1959** sur la communication du gouvernement relative à la politique de l'énergie;
Le **3 mai 1960** dans la discussion sur les projets de loi concernant l'agriculture;
Le **16 juin 1960** sur la déclaration du Premier Ministre sur la situation sociale;
Le **12 juillet 1960** dans la discussion du projet de loi relatif à l'assurance maladie des exploitants agricoles;
Le **5 novembre 1960** dans la discussion du budget des affaires culturelles;
Le **9 novembre 1960** dans la discussion du budget de l'agriculture:
Le **23 novembre 1960** dans la discussion du projet de loi relatif à l'assurance des exploitants;
Le **17 mai 1961** dans la discussion du projet de loi relatif à l'équipement sportif et socio-éducatif;
Le **5 octobre 1961** sur la déclaration du Premier Ministre relative à la politique économique et sociale;
Le **20 octobre 1961** dans la discussion du projet de loi de Finances pour 1962;
Le **27 octobre 1961** dans la discussion du budget de la Santé Publique et de la Population;
Le **28 octobre 1961** dans la discussion du budget de l'Education Nationale;
Le **30 octobre 1961** dans la discussion du budget de l'Intérieur;
Le **7 novembre 1961** dans la discussion du budget des Travaux Publics et des Transports;
Le **10 novembre 1961** dans la discussion du budget du Travail:
Le **22 novembre 1961** dans la discussion du projet de loi relatif à l'accueil et à la réinstallation des Français d'Outre-Mer;
Le **11 mai 1962** sur la politique du Gouvernement à l'égard des rapatriés;
Le **14 juin 1962** dans la discussion du IVe Plan;
Le **17 juillet 1962** dans la discussion du projet de loi complémentaire agricole.

— 85 questions écrites

posées au Gouvernement par le canal du Journal Officiel, concernant notamment les personnes âgées, les retraités, les Anciens Combattants, les Cheminots, les Agriculteurs, les Fonctionnaires, les Invalides, les Médecins, les Pharmaciens, les Rapatriés, les Commerçants, etc...

— 11 propositions de lois

déposées en collaboration avec des amis, dont une extrêmement importante, « tendant à l'institution, dans le cadre du Commissariat Général du Plan de Modernisation et d'Equipement, d'un plan de progrès social établi séparément lors de la publication périodique de chaque plan de développement économique. »

La conjoncture politique est parfois telle que l'on peut se demander si les élus représentent toujours le corps électoral. C'est pourquoi, j'avais depuis longtemps souhaité la dissolution de l'Assemblée. Le 4 octobre dernier, j'ai voté la motion de censure qui a entraîné la chute du Gouvernement et mis fin à la législature. Je suis satisfait que la confrontation avec les électeurs puisse avoir lieu maintenant, car elle lèvera bien des équivoques.

MON PROGRAMME

A L'ECHELON NATIONAL, il s'inscrit dans le programme commun national et comporte:

1° **La défense de la République et de nos Institutions,** dans le respect de la Constitution de 1958 qui établit l'équilibre, la séparation des pouvoirs et exclut en fait et en droit la possibilité du retour aux excès du passé.

2° **Le maintien de notre sécurité** dans l'Alliance Atlantique et grâce à une défense communautaire.

3° **La construction d'une Europe intégrée** politiquement, économiquement et socialement.

4° **La défense des libertés** individuelle, politique, économique.

5° **La démocratisation de l'enseignement et l'accélération de la construction des établissements** scolaires, universitaires et scientifiques.

6° **L'intensification** de la construction des logements.

7° La détermination de l'aide de la France à ses anciens territoires d'Outre-Mer **en fonction de ses possibilités financières.**

8° La refonte et la simplification générale de notre législation avec le **desserrement de la pression fiscale** et l'aménagement d'une juste fiscalité dans le **respect de la stabilité financière.**

9° La poursuite de notre équipement national.

10° **Une action sociale hardie et inlassable** en faveur des familles, des jeunes, des ouvriers, des agriculteurs, des agents des secteurs publics et semi-publics, des commerçants, des artisans, des chefs d'entreprises, des membres des professions libérales, des personnes âgées, des retraités, des anciens combattants, des mutilés et invalides.

11° La défense de l'indépendance et de **l'objectivité de l'information** garanties par un statut.

A L'ECHELON DEPARTEMENTAL, mon programme comporte:

1° La poursuite des efforts pour que la **Dordogne doit classée zone de conversion** afin d'aboutir à une **décentralisation industrielle** effective et à une **expansion régionale** réelle.

2° **La défense de notre agriculture,** en réclamant inlassablement le classement de notre département en zone spéciale d'action rurale, **l'aménagement des structures,** l'accélération de l'équipement (routes, adduction d'eau, habitat rural, foyers ruraux, terrains de sports, de camping, piscines); **l'amélioration de la loi d'assurance sociale agricole; la parité sociale et économique;** une loi d'assurance contre les calamités agricoles, etc...

3° **La réalisation rapide de nombreux projets, notamment une Ecole Normale Mixte à Périgueux, une Maison de Retraite et des logements foyers pour vieillards à Périgueux, un Collège de perfectionnement pour enfants retardés, une piscine couverte, l'élargissement du Pont de la Cité à Périgueux, l'aménagement de la R.N. 139 à la sortie de Périgueux, la création d'une section d'enfants débiles profonds à Vauclaire, la construction d'un pont au Gour de l'Arche, la lutte contre les inondations, etc...**

En se reportant au compte-rendu de mon activité parlementaire, on constatera que **mon programme constitue simplement la poursuite de l'action entreprise depuis quatre ans.**

L'avenir de notre Département est compromis et par suite celui de vos familles et de vos enfants par une **politique absurde** qui conduit **à l'exode de nos campagnes et au dépeuplement de nos villes.**

Pour redresser la situation, il est indispensable que vous soyez représentés par un homme courageux, désintéressé. **connaissant parfaitement les problèmes de votre circonscription,** animé par la volonté ardente de défendre votre région.

Vous voulez que la Dordogne ne fasse plus partie de la France délaissée,

Vous souhaitez que les mots justice sociale prennent enfin toute leur valeur,

Vous désirez ardemment — et vous l'avez prouvé — que la République soit sauvegardée dans la Paix, la Liberté, l'Egalité et la Fraternité,

Alors vous voterez pour deux hommes de chez vous, investis par le RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE, dont le Président National, Maurice FAURE est un enfant du Périgord.

VOUS VOTEREZ POUR

le Docteur RAOUL ROUSSEAU

Conseiller Général
Conseiller Municipal de Périgueux
Croix de Guerre -- Médaille de la France Libérée
Député sortant

REMPLAÇANT EVENTUEL:

Georges GERBEAUD

Conseiller Général -- Maire de Mussidan
Chevalier de la Légion d'Honneur

Imp. Joucla, Périgueux